

Une organisation commerciale tournée vers l'avenir

Suite au départ de Denis HUET, j'ai décidé de confier la responsabilité du service commercial à Melle Claire PELLETIER.

Claire a 28 ans, est ingénieur ISAB, vient de terminer une formation Agro-manager et travaillait en binôme avec Denis depuis plus d'un an. Elle a développé et organisé, avec succès, le service « outils d'aide à la décision » de SEVÉPI.

Cette organisation est conçue pour vous, les adhérents de la coopérative. Elle prépare l'avenir, conforte le développement de nouveaux services, basés sur l'utilisation des nouvelles technologies, indispensables au maintien d'une agriculture productive et respectueuse de l'environnement.

Epaulés par nos Unions (Terres de France pour l'appro et Val'Epi pour les céréales), nous continuerons, bien entendu, à vous proposer des offres commerciales performantes répondant à vos besoins.

Cette organisation est un signe à destination des jeunes de SEVÉPI, elle leur prouve que des opportunités s'offrent à eux. Elle conforte également les coordinateurs de régions. Ils seront inclus dans la réflexion commerciale et resteront avec les Technico-commerciaux les premiers relais terrain.

Avec les cadres de direction, A. FERARD, A. LEMBRE, JL HOCDE nous mettrons tout en oeuvre pour aider Claire, et réussir ensemble.

Vous aurez l'occasion d'échanger avec nous lors de la journée technique du 8 juin, ainsi que lors des réunions pré-moisson. Nous espérons vous y voir nombreux.

Jean-Baptiste HUE

☞ A VOS AGENDAS :

Réunions pré-moisson les :

- 20 juin à 16h00 à Etrépagny
- 21 juin à 10h00 à Dammartin en Serve
- 21 juin à 16h00 à Douains
- 22 juin à 10h00 à Magny en Vexin
- 24 juin à 10h00 à Quittebeuf

Journée technique SEVÉPI le 8 juin 2011 à Tilly,

avec une intervention de Michel PORTIER, Gérant d'AGRITEL, société spécialisée dans l'analyse des marchés céréales.

Brèves

.....

Modification des délais de paiement (Loi L.M.E). Conformément à la Loi de Modernisation de l'Economie (dite loi L.M.E) du 4 août 2008, les délais de paiement ne peuvent plus être supérieurs à 45 jours fin de mois ou 60 jours à la date d'émission de la facture. En ce qui nous concerne, notre facturation étant mensuelle, nous devons fixer nos échéances à 30 jours fin de mois.

Les sociétaires qui souhaitent continuer à bénéficier d'échéances lointaines (échéances moisson ou échéances décalées) devront demander l'ouverture d'un compte courant d'activité. Cette obligation sera une première étape d'un processus d'adaptation de notre facturation à la loi L.M.E. Un courrier vous sera adressé pour vous informer sur les conditions d'ouverture de ce compte.

Le dossier « incendie » des bureaux administratifs d'Etrépagny est clos. Nous ne reconstruisons pas de bureaux sur ce site. La négociation avec les assurances a permis de conclure ce sinistre par un dédommagement, vétusté déduite, qui dépasse 440 000 €.

Les inventaires «approvisionnements» auront lieu le 1^{er} juin 2011. Les sites concernés seront fermés le matin, pour permettre le décompte de tous les stocks appro. Les administrateurs de la coopérative et le commissaire aux comptes seront présents pour contrôler le bon déroulement des opérations. Les inventaires « céréales » seront eux faits à la fin juin. Ils seront facilités par le niveau historiquement bas des stocks.

Les marchés :

Les fondamentaux reprennent leurs droits

BLÉ : Les financiers en coupant leurs positions matières premières ont fortement fait baisser le marché la semaine dernière. Ce lundi les fondamentaux semblent reprendre la main et EURONEXT est en forte hausse. Le manque d'eau devient une grosse source d'inquiétude en Europe du Nord mais également aux Etats-Unis. Les rendements sont d'ores et déjà affectés sur certaines zones même si le chiffre est pour l'instant impossible. En contrepartie, il semble que la mer noire et en particulier la Russie, pourrait peut-être lever son embargo sur les exportations plus tôt que prévu si le niveau des stocks le permet. Il faudra cependant attendre la récolte pour apprécier le potentiel exportable du pays. Les conditions climatiques des prochains jours seront donc plus que jamais déterminantes à cette période de l'année.

ORGE : Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le marché de l'orge est à la hausse avec une prime par rapport au blé qui remonte sans volonté de la part des vendeurs potentiels, de se mettre au marché. En orge brassicole, les prix flambent en particulier en orges de printemps, pour lesquelles les conditions de sécheresse sont particulièrement néfastes.

MAÏS : Le maïs fait les frais de conditions trop humides sur les zones de production aux USA, contrariant les semis, et de conditions trop sèches en Europe, posant problème sur les zones non irriguées...La nature fait quelquefois mal les choses. Ajoutons à cela l'incidence du prix du pétrole sur un produit fortement utilisé pour les bio-carburants, et on a à peu près tous les ingrédients pouvant agir sur l'évolution de ce marché. Les conditions actuelles laissent entrevoir un marché qui peut rester tendu.

GOLZA : Le recul des marges de trituration génère une réduction de la demande dans un contexte économique de possible diminution de la consommation. Il a entraîné la semaine dernière, le marché à la baisse, avant que s'amorce vendredi, une reprise pour cause de sécheresse, risquant d'avoir plus d'impact que la potentielle réduction de consommation. Les tritrateurs seront-ils amenés à fermer des unités de production ? C'est une question qui est aujourd'hui posée, et il faut surveiller la réponse.

PROTÉAGINEUX : Quelques ajustements en ancienne récolte pour boucler des chargements. Activité inexistante en nouvelle récolte malgré des primes à la hausse par rapport au blé, aussi bien en pois jaunes qu'en féveroles.

Alain LEMBRE le 09/05/2011

Les femmes et les hommes de Sevépi et de ses filiales

Départ :

15/04/11 : Denis HUET — Responsable Commercial —

Monique COLMAR



Le groupe SENALIA exploite les plus importants terminaux portuaires céréaliers et agro industriels du port de Rouen, avec une capacité totale de plus de 800 000 tonnes. Il s'agit du premier terminal céréalier européen.

Avec plus de 7,5 millions de tonnes de marchandises manutentionnées, dont 4,3 millions de tonnes de céréales à l'export, l'activité 2009/2010 du groupe SENALIA a progressé par rapport à la campagne précédente. Le groupe SENALIA, représente 55% des volumes de céréales exportées sur le port Rouen, premier port européen d'exportation de blé et d'orge. La campagne en cours devrait conforter ces chiffres d'activité voire les dépasser.

Les silos de SENALIA sont aussi les silos de référence pour le débouclage des opérations du marché à terme du blé (MATIF). Par ailleurs, la diversification entreprise depuis une quinzaine d'années vers l'agro industrie, dans la trituration avec SAIPOL, le bio diesel avec Diester Industrie, le sucre avec SAINT LOUIS SUCRE et les fèves de cacao avec BARRY CALLEBAUT, s'est amplifiée avec l'usine de bio éthanol, (groupe TEREOS) qui a atteint son rythme de croisière.

S'appuyant sur ses sociétaires dont SEVÉPI, qui représentent près de 60% de la collecte française de céréales, et sur une structure financière solide, le groupe SENALIA se positionne délibérément en "facilitateur" des débouchés pour ses sociétaires et les producteurs de l'hinterland, tant pour l'exportation de céréales que dans la transformation.



Jean-Baptiste HUE

Compte rendu du conseil d'administration

Lors de la réunion du 15 avril 2011, le conseil a :

- Fait le point sur l'activité commerciale appro, collecte en ligne avec la prévision,
- Etudié les positions de vente de la coopérative,
- Validé le règlement de moisson 2011 / 2012,
- Fait le point sur les investissements et les cessions d'actifs,
- Décidé des pénalités à appliquer dans le cas de défauts de livraisons,
- Statuer sur les remboursements, transferts et souscriptions de capital social,
- Revu les financements de la coopérative,
- Fixé les dates des réunions pré-moisson,
- Décidé de réunir un groupe de travail sur la politique commerciale.

Jean-Baptiste HUE